



## Dois je payer des travaux d'humidité qui ne me concerne pas

Par **vonny**, le **29/01/2016** à **21:54**

le propriétaire du garage au dessous de chez moi qui a transformé ce local en appart lui même car il est maçon a des problèmes d'humidité à l'intérieur de l'appart ;il dit que cela vient des fondations à l'extérieur et qu'il faut creuser tout autour de chez lui; ses locataires ce plaignent il faut donc faire les travaux; il me demande d'en payer la plus grande partie (plus de centième)alors que je n'ai aucune humidité chez moi et qu'il n'y a rien à creuser de mon coté: simple maisonnette carrée divisé en deux parties; ce maçon y a habité deux ans avant mon achat du premier étage; il aurait du se rendre compte; il prétend que c'est la loi de la copropriété de partager les frais; une partie est commune et nous sépare et n'est pas concerné ;c'est un angle qui le concerne et dans sa partie privative

Par **springfield**, le **29/01/2016** à **22:44**

Qui est le syndic ?